

Tanguy Dréan

Master 2 en Réhabilitation par l'Activité Physique Adaptée et santé - STAPS



ÉDITION 2019 - CATÉGORIE B

Projet « APA'Mouv »

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Tanguy DREAN, j'ai 24 ans, je suis étudiant en Master 2 en Réhabilitation par l'Activité Physique Adaptée et santé à l'UFR STAPS de Montpellier. Lorsque j'étais plus jeune j'ai été confronté à des problèmes de santé qui m'ont familiarisé avec le milieu de la rééducation et le handicap. J'ai pu constater un manque d'accès important à la pratique d'une activité physique adaptée aux besoins en santé. Soucieux de répondre à ces besoins de santé d'un public fragilisé, l'idée de créer des espaces favorisant l'accès à la pratique d'une activité physique adaptée et aux nouvelles technologies m'est apparu. C'est ainsi que j'ai répondu à l'appel à projet de AD'OCC Sport. En présentant mon projet nommé APA'Mouv, j'ai été sélectionné et j'ai eu l'opportunité de suivre une formation à la création d'entreprise pour être incubé. En parallèle, j'étais accompagné par Pépité-LR. Suite à l'élaboration de mon business plan, j'ai saisi l'opportunité de candidater au concours 5' pour convaincre.

Pouvez-vous présenter votre projet professionnel ou de création d'entreprise ?

Le projet APA'Mouv a pour objectif de créer des espaces sport-santé 100% accessibles et adaptés aux personnes en situation de handicap. Il s'agit de favoriser l'accès à la pratique d'une activité physique adaptée aux besoins de santé. Ces espaces seront notamment dotés d'innovations technologiques avec de la réalité virtuelle, des appareils de musculation APA-connectés et des appareils d'électro-stimulation fonctionnelle pour stimuler les muscles paralysés. Les adhérents bénéficieront d'un suivi de santé individualisé et pluridisciplinaire grâce à un programme passerelle avec les professionnels de santé.

Que vous a apporté votre participation au Concours « 5 minutes pour convaincre » ?

Un étudiant doit constamment prouver sa légitimité dans la création d'un projet d'entreprise. Remporter le « concours 5' pour convaincre » a contribué à renforcer ma crédibilité auprès des acteurs et élargir mon réseau de relations professionnels. Il s'agit d'un gage de confiance pour les investisseurs afin d'accéder à des subventions. Un an après, le projet APA'Mouv a évolué. J'ai notamment rencontré Frédérique Vidal, Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, une grande satisfaction pour un étudiant entrepreneur.

Quels conseils donneriez-vous à un étudiant pour l'encourager à se lancer dans le concours ?

Vous n'avez rien à perdre, tout à gagner. Si vous remportez le prix, vous bénéficierez d'un accompagnement pour vous aider dans la création de votre projet ainsi que des cadeaux. Entraînez-vous à pitcher votre projet de manière concise et écoutez les conseils du Jury qui vous permettront d'être sélectionné pour l'étape suivante.

Comment s'est passé votre accompagnement post concours ? A-t-il été bénéfique ?

J'ai rencontré des acteurs en lien avec mon projet d'entreprise et cela m'a permis d'élargir mon réseau de relations afin de promouvoir mon projet APA'Mouv et réaliser des partenariats.

Le concours en 3 mots :

Enrichissant, réseau, challenge